



Compte-rendu du Comité Technique Local du 26 avril 2021

Le CTL était présidée par Monsieur Frank MORDACQ et a débuté à 9h45.

La CGT a été désignée secrétaire-adjoint.

Le CTL s'est déroulé dans un ordre différent de celui annoncé dans l'ordre du jour.

7) Point sur le déploiement des assistants digitaux à la Trésorerie de Lille Amendes (information)

Cette application a été mise en service le jeudi 18 mars 2021 à la Trésorerie de Lille Amendes. Elle est lancée tous les jours avant 7h30.

Le taux de suite favorable est situé entre 13% et 51% soit un taux moyen de 31%.

Selon la DRFIP, le but est d'automatiser des actions chronophages, répétitives et simples afin que les agents travaillent sur des missions à plus haute valeur ajoutée.

Dans un premier temps, les travaux sont concentrés sur les virements unitaires issus de saisies administratives à tiers détenteur, bancaires et employeurs.

Des études sont effectuées afin de compléter ce dispositif : un processus «virements groupés» pour les gros émetteurs de virements et un processus «mainlevée» permettant leur édition après imputation des virements.

La DRFIP travaille sur un plan d'action inspiré de l'expérimentation dans 3 postes amendes.

Il sera évoqué dans un prochain CTL.

L'UNSA pense que :

- **L'assistant digital est un plus au vu des problèmes d'effectifs (moins 7 agents...), mais le déploiement de cette application ne doit pas se faire au détriment des emplois.**
- **Une montée en puissance est attendue car le retard de plus d'un mois a pour conséquence la poursuite de personnes alors que le paiement est en attente (frais bancaires).**
- **Peu d'agents veulent venir travailler à la Trésorerie Amendes.**
- **La médiation sociale n'a abouti à rien.**

2) Nouveau réseau de proximité : mise en place des PCRPs (avis)

La DRFIP nous indique que :

- L'organisation actuelle du contrôle fiscal patrimonial ne correspond pas à la doctrine nationale de la note du 11 décembre 2014.

- Celui-ci doit être recentré au sein de 4 PCRPs englobant les missions dévolues aux BDCFI.

- L'équilibre entre le tissu fiscal et les moyens de contrôle doit être renforcé et la répartition des emplois a été effectuée en fonction des enjeux.

- Il y a eu 9 réunions préparatrices dans les services et 2 groupes de travail (métier et pilotage).

- Les inspecteurs ainsi que les contrôleurs devront devenir «polycompétents» sur la base du volontariat ou devenir experts dans leurs domaines.

- Un parcours de formation adapté sera proposé en fonction des besoins.

Les trois tableaux suivants indiquent les changements des PCRP :

SITUATION ACTUELLE	Emplois TAGERFIP au 01/01/2021				Total
	A+ (IP)	A+ (Idiv)	A	B	
PCR Dunkerque Hazebrouck		1	2	6	9
PCR Lille		1	4	7	12
PCR Tourcoing Armentières		1	3	8	12
PCR Roubaix Lomme		1	3	9	13
PCR Douai Cambrai		1	2	5	8
PCR Valenciennes		1	2	7	10
BDCFI Lille	1		7		8
BDCFI Tourcoing	1		8		9
TOTAL	2	6	31	42	81

SITUATION DES EMPLOIS APRES FUSION (situation au 01/09/2021)					Total
	A+ (IP)	A+ (Idiv)	A	B	
PCR Dunkerque		1	3	8	12
PCR Lille	1	1	11	11	24
Antenne Douai			2	4	6
PCR Tourcoing	1	1	10	12	24
PCR Valenciennes		1	5	7	13
TOTAL	2	4	31	42	79

Services fusionnés Services existants	Transferts d'emplois induits par la fusion					total
	PCRP Dunkerque	PCRP Lille	Antenne de Douai	PCRP Tourcoing	PCRP Valenciennes	
PCRP Dunkerque	1 A+ (Idiv)					9
Hazebrouck	2A 6B					
PCRP de Lille		1A+ (Idiv) 4A 7B				12
PCRP Tourcoing	1A			1A+ (Idiv) 2A 8B		12
Armentières	1B	4B	1A	4B	2A	12
Roubaix						
Lomme	1B		1A 4B		1A	7
Douai						
Cambrai						
PCRP Valenciennes					1A+ (Idiv) 2A 7B	10
Maubeuge						
BDCFI Lille		1 A+ (IP)				8
BDCFI Tourcoing		7A		1 A+ (IP) 8A		9
total	12	24	6	24	13	79

On peut remarquer que :

- 1A de Tourcoing/ Armentières est transféré à Dunkerque;
- 1 B de Roubaix/ Lomme est transféré à Dunkerque;
- 1 B de Cambrai est transféré à Dunkerque;
- 1A de Lomme est transféré à Douai.

En ce qui concerne ces emplois qui changent de villes, les ressources humaines indiquent que ce sont les règles de mutation habituelles qui seront appliquées (priorité pour suivre son emploi, puis priorité pour rester sur le lieu de résidence, etc).

L'UNSA remarque que :

- Lors de ces réunions préparatoires, les agents n'ont pas compris la même chose que ce qui était dit par les représentants de la DRFIP Nord.
- La direction promet une application mesurée des règles RH, ce qui ne veut rien dire et ne rassure pas les collègues.
- Si la direction avait communiqué correctement, certains agents auraient peut être choisi de faire une demande de mutation nationale. Maintenant, il ne leur reste que la possibilité de mutation locale.
- Pour exemple, l'emploi de contrôleur de Cambrai devait rejoindre Valenciennes lors de la réunion et, maintenant, cet emploi part à Dunkerque...

Un contrôleur partant à la retraite en 2022...

Nous espérons que la DRFIP mutera notre collègue de Cambrai au 1er septembre 2021 sur cet emploi libre 6 mois après.

- Le bureau distant de Maubeuge (3 contrôleurs) n'a pas été retenu. Que vont faire les 3 collègues de Maubeuge ?!?
- Le bureau distant du PCRFP de Tourcoing à Roubaix a été retenu mais pour combien de temps ?!?
- La polycompétence qui sera obligatoire pour les inspecteurs et sur la base du volontariat pour les contrôleurs est une gageure.
- Le futur PCRFP de Valenciennes sera sur 3 niveaux en attendant une future installation sur un niveau mais quand ?!?
- La DRFIP Nord continue à fusionner ayant pour seul but de continuer à supprimer de l'emploi !!

L'UNSA DRFIP NORD A VOTE CONTRE CE PROJET

5) Point d'étape sur la mise en place des Services de Gestion Comptable (information)

La DRFIP nous indique que:

- Au 1er janvier 2021, les 3 premiers SGC du département ont été créés (Caudry, Le Quesnoy et Tourcoing);
- Le démarrage a été pénalisé par des problèmes d'habilitation;
- Le transfert du flux comptable s'est terminé à la mi-février;
- Il y a un noyau d'échelon de renfort qui travaille à distance;
- Le Service Départemental de Gestion des Hébergés gère les hébergés issus de budgets annexes (CCAS, etc);
- Les Trésoreries hospitalières gèrent les hébergés quand ceux-ci sont issus de budgets autonomes ainsi que les EHPAD autonomes;
- Une réflexion peut être engagée sur le SDGH afin d'améliorer la procédure;
- La date du 1er janvier n'est pas la meilleure contrairement au 1er septembre;
- Un séminaire de retour d'expérience sera mis en place;
- En ce qui concerne les services mis en place le 1er septembre prochain, les lettres des chefs de service préfigurateurs sont déjà signées.

L'UNSA pense que:

- **Les réformes sont faites au 1er janvier dans la précipitation, selon un calendrier national, alors que la direction convient que le 1er septembre serait préférable.**
- **Les agents auraient dû être mieux formés en amont (hébergés, etc) car de nombreux collègues sont issus de la gestion fiscale.**
- **Il n'y a pas toujours d'adéquation entre les besoins et les renforts.**
- **Si un séminaire de retour d'expérience est acté, nous espérons qu'il accueillera tous les grades selon leur représentation afin de trouver de réelles solutions aux problèmes rencontrés.**

3) Bilan de la formation professionnelle 2020 et plan de formation 2021 (avis)

La DRFIP nous indique que:

- Les concours ont pu se dérouler normalement car il fallait continuer le recrutement malgré la crise sanitaire;
- Les contractuels du Fonds de Solidarité ont été formés;
- Concernant les E-formations:
 - . Celles en accès libre ne peuvent être suivies et on ne sait pas qui les a faites;
 - . Celles avec durée limitée, le taux d'absentéisme est important (entre 40 et 50 %)
 La désaffection est constante sur ce type de formation.
- Les perspectives 2021 en formation sont des formations en distanciel via GOTOMEETING voire

salle de visio-conférence;

- Les formations de management à distance pour les chefs de services car tous les services ont maintenant des agents en télétravail;
- Une possibilité de transmettre les modules de formation sans mettre tout le catalogue, en essayant de faire jouer au chef de service un rôle quand on diffuse un module;
- Le compte personnel de formation est une démarche privée.

L'UNSA DRFIP NORD S'EST ABSTENUE

6) Point sur le Centre de Gestion des Retraites (information)

La DRFIP nous indique que:

- Le CGR de Lille sera transféré au 1er janvier 2023 à Fougères en Bretagne;
- Les agents pourront bénéficier de priorité, suivre leur mission, travailler dans un autre CGR;
- Les agents qui ne suivront pas leur mission pourront bénéficier des priorités lors de restructuration de services (priorité sur postes vacants dans la commune d'affectation, priorité sur postes vacants dans le département...);
- Fin 2021, les agents des CGR seront approchés par les ressources humaines;
- Il pourra y avoir pour les agents une prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement;
- Concernant les agents souhaitant rester dans le Nord, la mutation locale se fera au 1er septembre 2022 avec un différé d'installation au 1 janvier 2023.

L'UNSA espère que l'intérêt des agents sera pris en compte lors des mutations locales car la plupart, voire la totalité, souhaite rester dans le Nord.

4) Campagne IR : information sur les travaux en cours (information)

La DRFIP nous indique que:

- Il y a 1 400 000 foyers fiscaux environ;
- 882 000 déclarations automatiques;
- 151 000 déclarations en ligne déjà saisies;
- 16 800 appels téléphoniques avec un taux de décroché de 51%;
- 1 775 accueils téléphoniques;
- 5 805 E-contacts;
- La campagne d'impôt sur le revenu de cette année sera différente de celle de l'an passé où nous étions en PCA;
- Le retour à l'accueil primaire pourra évoluer suivant l'évolution de la crise sanitaire;
- L'emport des déclarations de revenus à la maison est autorisé car des marges de manœuvres ont été données aux chefs de services;
- Le mode pioche n'a pas été retenu par plusieurs SIP concernant l'aide apportée par le contrôle fiscal. La direction précise que si un agent ne veut pas aider, aucune procédure disciplinaire ne sera engagée;
- Les déclarations avec une Nouvelle Adresse (NA) ne doivent pas être traitées maintenant car on attend GESPART;
- Concernant l'accueil, le test sur les sites d'Armentières, Cambrai et Tourcoing sera prolongé car on décomptera le temps à partir du moment où l'accueil primaire sera ouvert.

L'UNSA pense que:

- **Les suppressions successives, depuis des années, font que, lors des campagnes d'information aux contribuables, il y a de moins en moins de collègues pour répondre alors qu'il y a toujours autant de contribuables et donc un stress supplémentaire**
- **L'emport des 2042 par les télétravailleurs entraîne une surcharge de travail par la tenue d'un**

registre avec le nom et le numéro séquentiel de chaque déclaration.

- L'aide demandée au contrôle fiscal n'est pas judicieuse car la date de prescription de l'année fiscale approche, et les courriers doivent être envoyés au plus tard aux alentours du 22 mai 2021.

- Certains responsables de SIP ont envoyé un courriel au service de contrôle en choisissant les dates de réponses aux e-contacts sans aucune concertation et en indiquant qu'ils leur affecteront les e-contacts faisant fi du mode pioche préconisé par la Direction Générale.

AUTRES INFORMATIONS :

- Un classement des postes comptables est en cours. La DRFIP Nord va passer de 116 postes à 51 postes en 2023;

- Le SGC d'Armentières sera installé en septembre 2022;

- Le SGC de Valenciennes pourrait être installé en septembre 2022;

- Les SGC de Orchies, Templeuve et Wallers pourraient avoir du retard car le calendrier de construction a du retard;

- La nouvelle cité administrative sera livrée début 2024.

La Paierie Départementale et le SGC de Lille (TP Villeneuve d'Ascq, Marcq en Baroeul, Lille Municipale et MEL) s'ajoutent à la liste des services devant être transférés dans la nouvelle cité.

L'UNSA a posé une question sur les archives de l'Enregistrement de Douai :

elles doivent partir vers les archives départementales. La DRFIP attend le feu vert pour changer les étagères afin que les services du contrôle fiscal de Douai puissent investir les lieux.

L'UNSA a posé une question sur le site de Denain qui doit accueillir 22 personnes supplémentaires au 1er septembre 2021 avec l'arrivée du service quitus: quels travaux sont à prévoir et quand ceux-ci nous seront-ils présentés?

La direction présentera les plans au CTL de juin et estime que les travaux d'aménagement se limiteront à la pose ou dépose de cloisons. Le parking est suffisant avec, au besoin, des places sur la voie publique à l'extérieur et il y a assez de WC (1 wc homme et 3 wc femmes actuellement) car la norme est de 1 sanitaire pour 19 occupants).

Frédéric NYCZKA, titulaire en visioconférence

Béatrice BIGORNE expert en audioconférence

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Pour vous abonner à notre lettre de diffusion, envoyez "ok unsa infos" par mail

Contact : unsa.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

Nouveau blog local : <http://nord.unsadgfip.fr/>

Site national : <http://www.unsadgfip.fr/>

